Administratifs, Techniciens, Maîtrises, Ingénieurs et Cadres

ARIANE GROUP

ZAPPING CFE-CGC

Le + syndical

Lettre d'information CFE-CGC ARIANE GROUP – Octobre 2019

INDICATEURS

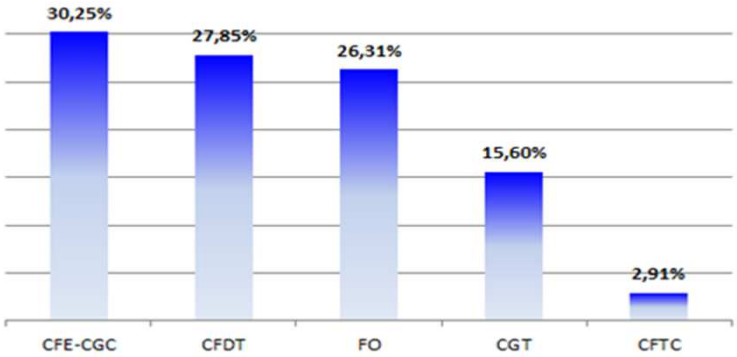

TOUS LES SALARIES DES 2ème et 3ème COLLEGE PEUVENT VOTER CFE-CGC !

Lors des dernières élections du 28 janvier 2016, la CFE-CGC obtenait 30,25% des suffrages la plaçant 1ère OS :

- 2ème OS des Administratifs, Techniciens, Agents de Maitrise,
- 1ère OS des Cadres avec 40,9% des suffrages

La CFE-CGC représente le 2ème collège (Tous les administratifs et Techniciens Coef 255 à 400) et le 3ème collège (Cadres et ingénieurs). Les règles du jeu des prochaines élections professionnelles, régies par le protocole d'accord pré-électoral sont sans ambiguïté : s**ur près de 1729 salariés, 1673 sont aux 2ème et 3ème collège !**

IL L'A DIT

« *Si la CFE-CGC est effectivement revendicatrice sur ses demandes, elle reste réformiste dans son mode d'action, en privilégiant le dialogue et les négociations* »

François Hommeril – Pdt de la CFE-CGC

CALENDRIER SOCIAL

ELECTIONS PROFESSIONNELLES - JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

L'EUROPE ET SON INDUSTRIE

Les ministres Européens de l'Espace se réunissent fin novembre à Séville pour décider de la politique spatiale Européenne des années à venir tandis que notre filière est attaquée par des concurrents dopés par leur administration nationale et disposant de moyens financiers importants.

Comment expliquer au contribuable européen que des pays comme l'Allemagne ou l'Espagne confient le lancement de certains de leurs satellites à SpaceX alors que les Etats-Unis interdisent de lancer des satellites militaires par la concurrence ?

Pour une véritable EUROPE DES PROJETS

Le programme Ariane est affecté par un défaut de cohésion industrielle de ses trois principaux contributeurs Français, Italiens et Allemands. Les activités sont parfois réparties en dépit des compétences de chaque pays.

Est-il nécessaire de rappeler que le « retour géographique » augmente le coût de production d'Ariane 5 de près de 25%?

Le petit lanceur italien Vega ambitionne de marcher sur les plates-bandes de l'européenne Ariane6.

Et si on rapprochait ArianeGroup, MT Aerospace et Avio pour en finir de ces querelles intestines dont les citoyens européens et les salariés de notre filière sont les perdants ?

Pour une SIMPLIFICATION DE LA GOUVERNANCE EUROPÉENNE

Commission Européenne, Agence Spatiale Européenne, Agences nationales (CNES, ASI, …), Conférence des Ministres européens de l'espace, … : ce millefeuille n'est plus adapté à la réactivité que nous imposent les Jeff Bezos ou Elon Musk par exemple.

LA CFE-CGC DEMANDE À L'EUROPE DE SOUTENIR NOTRE INDUSTRIE SPATIALE, SON INDÉPENDANCE D'ACCÈS À L'ESPACE, ET SES DIZAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS.

ET VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE ?

HALTE ! C'EST FERME…

Chaque année, la Direction nous annonce la fermeture estivale de l'établissement en l'accompagnant d'arguments qui ne parviennent pas à nous convaincre, jugez plutôt :

- Cela permettra de gagner quelques points sur les coûts internes de la Société → **cela n'a jamais été confirmé…**
- Cette mesure se justifie par une argumentation d'économie d'énergie → **cela n'a jamais été prouvé…**
- Les salariés disposent d'un nombre de jours de congés important → **nous devons en avoir trop !**
- Avec cette mesure on incite les salariés à prendre des vacances → **Il y a déjà l'obligation de prendre 4 semaines avant fin septembre pour ça ! Et que dire des tarifs des voyages et séjours sur la période aoûtienne….**

Et pour clôturer le tout, les fermetures ne sont pas les mêmes pour tous les établissements ArianeGroup.

LA CFE-CGC PRONE UN ABANDON DE CETTE MESURE QUI SEMBLE PLUS PROCHE DU DOMAINE DU DOGME QUE D'UNE APPROCHE RATIONNELLE ET ECONOMIQUEMENT POSITIVE.

MUTUELLES

Il y a quelques mois, la CFE-CGC (avec la CGT) s'opposait au choix de CFDT et FO concernant, le subventionnement par le CE de l'option B de la mutuelle HUMANIS, au détriment du subventionnement du régime obligatoire qui **aurait profité à tous les salariés**.

Il s'avère que ce choix élitiste est un gâchis :

- 517 salariés ont adhéré à l'option B, soit seulement 30 % des salariés,
- L'argent du CE (le vôtre donc) jeté par la fenêtre, car si la participation du CE au régime obligatoire préconisé par la CFE-CGC était exonérée de cotisations sociales car profitant à tous, **le financement de l'option B est soumis à cotisations URSSAF et les salariés imposables !**

☺ TOP –PAS TOP ☹

☺ **BLB & CROZON :** Le secrétaire du CE (CFE-CGC) va notifier au prestataire du logiciel de gestion CE, la mise en place d'une billetterie électronique pour les salariés des détachements.

Dans un premier temps les tarifs proposés seront aux « prix CE » sachant que le détachement de Brest dispose d'un budget CE en propre et cela, pour ne pas perturber le budget global 2019. En 2020, le sujet pourra être revu en vue d'optimiser cette nouvelle offre. Une bonne nouvelle pour nos collègues de Crozon et Biscarrosse !

☺ **A LA DOUCHE :** Compte tenu du refus de la direction d'ouvrir aux salariés les douches disponibles dans l'établissement venant au travail à vélo, le secrétaire du CE (CFE-CGC) a demandé à la commission Sport de faire tout son possible pour permettre à ces salariés d'accéder avant l'embauche aux douches du complexe sportif des Gravettes.

☺ **IMPRIM'VERT :** Oui ! Nos tracts de campagne sont en couleurs mais…notre prestataire d'impression est inscrit dans une démarche environnementale forte, attestant des certifications (PEFC et FSC) traduisant engagement au quotidien via la marque Imprim'vert.

WHAT ELSE !

Un récent tract de campagne fait état de « gestion désastreuse » du restaurant d'entreprise. La mode est certes au fake-news et au populisme, mais il est bon de remettre les pendules à l'heure.

POUR 2018 :

- Parmi les 529711,91€ de dépassement dénoncés pour 2018, **il y a eu au 60573,28€ d'affectation erronée sur les frais de personnel**, creusant le résultat du restaurant qui **est ainsi réellement de 469138,63€ supérieur au budget**,
- **Ce dépassement résultant est dû à 99,67% à l'augmentation du coût des achats consommés**, les autres postes (frais de personnel, frais de fonctionnement et divers) s'équilibrant,
- **Ce dépassement est donc bien le reflet de la volonté assumée d'accéder à une meilleure qualité des menus proposés courant 2018**.
- Ces mêmes 469138,63€ de dépassement représentent **en moyenne 2€ par repas** (1000 repas par jour et neutralisation d'un mois) ! **Ces 2€ pris en charge par le CE sont donc le prix à payer pour une qualité en hausse**.
- **Ce dépassement représente 6,3% des dépenses totales réalisées par le CE en 2018**.
- Enfin, **ce réalisé supérieur au budget prévisionnel ne met aucunement en péril le bilan 2018 du CE** qui est **déficitaire de seulement 0,6% de son CA**, et de **1,5% des actifs disponibles après réserves**.

POUR 2019 (compte de résultat au 30/09/2019) :

- **Le budget de la commission restaurant avait été accru de 289035€**, de façon arbitraire car le résultat 2018 n'était pas connu au moment de l'établissement du vote.
- **La consommation du budget est de 86% au 30/09.**

Le dépassement budgétaire du restaurant est absorbable par le CE, tant en 2018 que 2019.

En terme de restauration, **LA QUALITÉ N'A PAS PRIX MAIS ELLE A UN COÛT ET CE DÉPASSEMENT EN EST LE REFLET**.

Nous sommes donc face à un choix d'action au service des salariés plus qu'un dérapage budgétaire incontrôlé.

Comme promis, **en début de mandature prochaine, nous consulterons les salariés** pour confirmer ou infirmer ce choix en fonction de leur vision de la prise en charge de la restauration collective.

Les difficultés du trésorier (FO) et de la comptabilité du CE pour établir le bilan 2018 (voté mi-octobre 2019), interpellent et nécessitent un plan d'actions. Ce pilotage n'est pas satisfaisant.

Le fait que **le trésorier (FO) ait ouvertement affiché son désintérêt, en terme de gestion, pour les commissions CFE-CGC** (soit 63% du réalisé des activités sociales et culturelles) choque dans un contexte électoral,

Enfin, **la CFE-CGC attend toujours le déclenchement par le trésorier de l'audit financier indépendant** réclamé suite à l'affichage des comptes 2018.

Par ailleurs, **la CFE-CGC souhaite demander pour la mandature suivante l'établissement d'un REX sur les aspects budgétaires et comptables**, ainsi que **sur l'application d'attitudes éthiques au CE**.